



# Les images d'abus pédosexuels

## Priorités en matière de sensibilisation

Voici les priorités en matière de sensibilisation qui découlent du rapport sur les images d'abus pédosexuels rendu public en novembre 2009. Pour obtenir la version intégrale du rapport, consultez le [WWW.CYBERAIDE.CA/RECHERCHE](http://WWW.CYBERAIDE.CA/RECHERCHE).

<b>Enfants et adolescents</b>	Sensibiliser les enfants aux abus sexuels et leur expliquer comment détecter les comportements inappropriés.
	Les encourager à révéler tout abus ou comportement inapproprié à un adulte de confiance.
	Leur apprendre la différence entre une relation saine et une relation malsaine.
	Les sensibiliser à la permanence des images transmises sur Internet et par d'autres moyens (téléphones cellulaires, webcams, clés USB, etc.).
<b>Parents</b>	Apprendre à sensibiliser les enfants aux abus sexuels et les encourager à faire des révélations le cas échéant.
	Leur apprendre à repérer les signes d'abus pédosexuels.
	Leur rappeler leur obligation de signalement en cas de suspicion d'abus.
	Les inciter à demander rapidement l'intervention d'un expert si leur enfant est victime d'abus.
<b>Adultes qui travaillent auprès des enfants (personnel enseignant, éducateurs en garderie, clubs locaux, etc.)</b>	Les sensibiliser aux abus sexuels et leur expliquer comment détecter comportements inappropriés.
	Apprendre à sensibiliser les enfants aux abus sexuels.
	Créer un climat propice aux révélations par les enfants et au signalement des abus et des comportements inappropriés par les adultes.
	Mettre en place des outils complémentaires à la vérification du casier judiciaire du registre de l'enfance maltraitée.
<b>Agences de protection de l'enfance</b>	Reconnaître que la question des abus pédosexuels prend une dimension plus complexe avec Internet.
	Étudier le lien entre la consommation et la possession d'images d'abus pédosexuels et la commission d'infractions sexuelles contre des enfants.
	Adapter la manière de recueillir le témoignage d'un enfant dans une affaire d'abus sexuel afin de déterminer si l'abus a été enregistré sous une forme ou sous une autre (photos, vidéos ou enregistrement audio).
<b>Industrie</b>	Secteur financier : Comprendre les questions financières entourant les abus pédosexuels et comment se font les échanges d'argent entre pédocriminels.
	Internet : Établir des normes pour l'enregistrement des noms de domaine.
	Internet : Multiplier et améliorer les solutions techniques ou collaboratives pour faciliter la mise hors ligne du matériel illégal.
	Milieu de la recherche : Réaliser et diffuser des études sur l'exploitation d'enfants mannequins et son lien possible avec la production d'images d'abus pédosexuels.
<b>Grand public</b>	Comprendre ce qu'est la pornographie juvénile : les préjudices qu'elle cause, la permanence des images, l'âge des enfants et le fait qu'elle immortalise des abus pédosexuels.
	Briser les mythes entourant les effets néfastes des images d'abus pédosexuels et les stéréotypes à l'égard des délinquants sexuels (prétendre qu'une personne a ou non une attirance sexuelle pour les enfants d'après sa personnalité).
	Séparer l'éducation à la sécurité en ligne de la prévention des abus pédosexuels.
	Reconnaître l'importance de signaler toute suspicion d'abus sexuel sur un enfant, en particulier lorsque l'abuseur ou la jeune victime est connue.